Mot du Directeur Général

Je me réjouis de présenter dans ce rapport d'activité les réalisations de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) au titre de l'année 2008. Au cours de cet exercice, le rôle économique de cette Administration s'est confirmé davantage tenant compte de sa contribution significative à la mise en œuvre de décisions stratégiques de grande importance, tels que la réduction des délais de séjour des marchandises dans les enceintes portuaires, l'accompagnement des secteurs d'activité en difficulté et l'amélioration de l'attractivité du Maroc à travers plusieurs initiatives et projets d'envergure.

Notre institution ne s'est pas contentée d'améliorer ses résultats, elle s'est aussi attelée à repenser ses stratégies à l'aune des préoccupations nationales et des impératifs d'ordre international. De grands défis s'imposent aujourd'hui faisant subir à l'ADII des pressions de plus en plus grandes. Garantir les recettes dans un environnement qui se libéralise n'est guère aisé et pourtant la Douane a enregistré des résultats remarquables à ce niveau et ce, grâce notamment aux conditions qu'elle offre aux opérateurs économiques et aux efforts d'accompagnement qu'elle a consentis en leur faveur. Notre Administration est convaincue qu'une douane efficace aux frontières peut contribuer grandement à l'accroissement de l'activité commerciale vers et à partir du Maroc.

Le renforcement de ses capacités et la conformité de ses pratiques aux standards internationaux a constitué une préoccupation majeure pour l'ADII ces dernières années. Des chantiers ont été amorcés dans cette perspective, le cadre de normes de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et le programme Columbus en sont une parfaite illustration. La douane d'aujourd'hui et de demain ne peut plus opérer de manière isolée. Elle est appelée à coordonner son action avec les partenaires commerciaux, les autres administrations douanières et les différents intervenants aux frontières pour garantir le niveau d'efficacité requis. Ceci est tributaire de l'adoption des normes internationales qui conditionnent l'échange et la communication avec le reste du monde.

Par ailleurs, le renforcement de son rôle économique est susceptible de profiter, également, à l'amélioration des recettes fiscales dans une conjoncture favorable. Toutefois, cette approche n'a de sens que si la douane et le secteur privé opèrent en véritables partenaires. Cette réalité a fait que l'ADII a pris tôt conscience de la nécessité d'intégrer la dimension "Entreprise" dans sa stratégie. Parallèlement, elle œuvre actuellement pour, qu'inversement, la dimension "Douane" soit intégrée dans la stratégie de l'entreprise. Le statut d'Opérateur Economique Agréé que nous sommes en train de préparer a été pensé pour résoudre cette équation.

Il est inutile de préciser que l'implication du public dans la lutte contre les grandes fraudes et dans l'amélioration de notre gouvernance est essentielle. C'est pourquoi, la communication avec la presse constitue une priorité pour nous. Nous évaluons, aussi, à travers ce rapport d'activité, les efforts entrepris dans ce sens que nous nous attelons à améliorer en renforçant la collaboration avec ce segment de nos partenaires.

Je ne saurais omettre, au vu des résultats satisfaisants enregistrés cette année, d'adresser mes remerciements aux femmes et aux hommes qui font la Douane d'aujourd'hui et édifient avec persévérence celle de demain. Leur mobilisation continue pour maintenir le cap de la performance est le reflet de leur détermination à relever les défis de l'avenir. Un avenir prometteur qui se construit progressivement grâce aussi à la précieuse contribution de nos partenaires tant nationaux qu'étrangers.

Abdellatif ZAGHNOUN